loyauté, son attachement à la Couronne britannique. Redisons à Leurs Excellences qu'en prenant possession ici des attributs du Trône, elles se sont acquis pour toujours notre respect et notre affection.

Depuis la dernière session, la mort, qui fauche sans merci dans nos rangs, nous a enlevé un doyen parmi nos hommes d'Etat: le Sénateur sir Georges Foster n'est plus. Des voix plus autorisées, plus éloquentes que la mienne ont déjà fait ailleurs l'éloge de Sir Georges. Qu'il me suffise de saluer sa mémoire en disant

qu'il fut un grand Canadien.

La maladie fait aussi son œuvre en causant un changement dans le représentation du Gouvernement en cette Chambre. L'honorable sénateur de Moose-Jaw, qui, ces dernières années, remplissait cette charge avec tant de dignité, de talent et d'efficacité, a dû reporter ce fardeau sur des épaules plus jeunes. Mes relations avec l'honorable sénateur remontent à près de vingt ans, du temps où il était le chef du parti conservateur en Saskatchewan. J'ai pu dans ce temps-là comme aujourd'hui, admirer la dignité de sa vie, ses talents de légiste savant et averti, et surtout sa modération et sa largeur de vues comme homme politique. Je sais que j'exprime, en même temps que les miens, vos souhaits de son prompt retour à la santé.

Les mêmes souhaits s'adressent à l'honorable membre de cette Chambre qui, jusqu'à ces jours derniers, avait charge des lourds labeurs du ministère du Travail. Son dévouement sans borne a failli ruiner à jamais sa santé, mais nous sommes heureux de constater que son état s'améliore et que nous avons le plaisir de le revoir au milieu de nous et l'avantage de bénéficier de ses sages conseils.

Qu'il me soit permis de saluer les honorables sénateurs assermentés ces jours derniers, et plus particulièrement le nouveau représentant du Gouvernement en cette Chambre. Sa nomination fait honneur au Gouvernement qui en est l'auteur, au pays tout entier et à cette Chambre, qui profiteront des connaissances profondes et variées du nouveau titulaire, de ses grandes qualités d'homme d'Etat et de son immense talent.

Honorables sénateurs, le discours du Trône est clair et concis. Il n'entre pas dans le cadre de mes remarques d'en étudier tous les points. L'honorable sénateur qui a proposé la présente motion a fait, avec grand talent, l'exposé de la plupart des mesures, passées et futures, mentionnées dans ce discours. Il me semble inutile d'y revenir.

Ce discours est réconfortant dans ces jours sombres que traverse le monde entier, car il nous assure que le Canada est dans une position de stabilité financière que nous envient des pays réputés plus populeux et plus riches. Cette déclaration est confirmée par le succès des derniers emprunts lancés au pays, par les rapports de nos banques, de nos compagnies d'assurance-vie.

Il est vrai que les rapports de nos chemins de fer sont moins rassurants; mais la solution de leurs problèmes est prochaine et nous devons attendre avec confiance le rapport de la commission chargée de faire enquête sur ce sujet.

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit, de la détresse de nos provinces de l'Ouest, si éprouvées par le manque de récolte des trois dernières années. En certains endroits, cette détresse était réelle, mais les mesures prises par le Gouvernement ont réussi, non seulement à pallier ces misères, mais à redonner à nos populations la confiance nécessaire pour continuer leurs travaux.

En plus, il convient de louer l'esprit de solidarité dont ont fait preuve les provinces plus favorisées par les récoltes ces dernières années. De partout on a répondu splendidement aux appels de secours et, une fois de plus, la grande générosité de notre peuple canadien s'est manifestée largement.

Mais l'Ouest survivra, car s'il est blessé, ce n'est pas mortellement. Le travail, l'économie, la persévérance triompheront de l'adversité. Le Gouvernement assurant aux cultivateurs des Prairies subsistance, grains de semence, etc., nos plaines, avec le secours de la Providence, redeviendront, comme par le passé, le grenier de l'Empire, la source de revenus de plus en plus considérables.

La prochaine Conférence Impériale, qui aura lieu ici, en juillet prochain, assurera définitivement de nouveaux débouchés à nos produits et des relations économiques plus avantageuses pour tous les pays de l'Empire et le

Canada en particulier.

Déjà nous pouvons prévoir que, bientôt, notre beau pays retrouvera ses jours de prospérité et de progrès. Grâce à la sagesse du Gouvernement, à la prévoyance de ses mesures, à la fermeté de ses décisions, nous avons mis, du côté crédit, notre balance de commerce. Ayons confiance en l'avenir. Ce siècle, comme l'a prédit un de nos grands premiersministres, sera le siècle du Canada.

Un mot seulement au sujet de nos représentants à l'assemblée, à Genève, de la Société des Nations. Le Canada, bien que jeune nation, a déjà, dans le passé, fait entendre avec autorité sa voix à ce conseil de paix mondiale. Nous sommes convaincus que nos représentants actuels seront les dignes successeurs de ceux qui nous ont déjà fait honneur